

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2016

**Absents** : Mr VALADIER Jean-Paul donne procuration à Mr CROZAT Joseph  
Mr ROUSSET Jérôme donne procuration à Mr KWIETNIAK Casimir  
Mr FALCON Serge donne procuration à Mr BERTHUIT jean

**Secrétaire de séance** : Mr VALENTIN Cédric

Signature du récapitulatif des délibérations du 19 Février 2016.

### 1) Voirie 2016 – Financement du Conseil Départemental

Mr le Maire présente les devis de voirie établis par Lozère Ingénierie. Il rappelle que c'est le Syndicat Départemental d'Eau et d'Electrification (SDEE) qui gèrera l'appel d'offres.

Les projets retenus pour l'année 2016 sont :

- Réfection de la chaussée de la voie communale du Vivier : 20 640 € HT.
- Réfection de la chaussée de la voie communale de La Chaumette desservant les habitations en direction du Crouzet : 8 049 € HT.
- Renforcement de la chaussée de la voie communale de Pont-Archat (partie basse du lotissement ouest) : 7 231 € HT.
- Réfection de la chaussée du lotissement communal de Mazeirac : 3 422 € HT.

Il indique que le Conseil Départemental a accordé une subvention de 30 % à la Commune, pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'ensemble des devis.

### 2) Emprunt - Rénovation Energétique de l'Ecole

Mr le Maire indique que des demandes de prêt ont été faites auprès de 3 établissements bancaires (Banque Postale, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole) pour obtenir un emprunt de 38 000 € nécessaire au financement des travaux de rénovation énergétique de l'école qui devraient débiter dès le début des vacances scolaires de l'été 2016.

La Banque Postale n'a pas formulé de proposition, car elle ne prête qu'à partir de 50 000 €.

Les autres propositions émanent de :

- La Caisse d'Epargne pour un taux de 2,11 % sur 15 ans.
- Le Crédit Agricole pour un taux de 1,95 % sur 15 ans.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition du Crédit Agricole, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

### 3) Devis -Sous Compteur Divisionnaire de la Salle des Fêtes

Mr le Maire présente le devis (fourniture et pose) établi par l'Entreprise Bonnet et Fils qui s'élève à 689,14 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis.

#### 4) Demande de Mr PAGES Jean – Voirie de Masbéral le Vieux

Mr le Maire donne lecture du compte rendu du 13 décembre 2013 qui mentionne :  
« *l'ancienne route qui contourne Masbéral le Vieux est privée et appartient à Mr PAGES. Ce dernier souhaiterait que la partie-sud jusqu'à l'entrée de sa propriété soit classée voie communale. Le Conseil Municipal donne son accord* »

Mr CHALMETON Jean indique que le projet n'a pas été mené jusqu'au bout, car Mr PAGES a ensuite voulu que l'on intègre, en plus, la descente privée vers sa maison.

Mr le Maire et le 1<sup>er</sup> Adjoint l'ont récemment rencontré, afin de lui faire part des conditions de communalisation d'une voie privée.

Mr le Maire précise que l'emprise d'une route comprend la chaussée, les accotements, les fossés, ainsi que les talus de remblai et de déblai (s'il ya lieu).

Dans le cadre de la demande, il y a un problème dû la présence d'une clôture sur l'accotement, et du fossé situé de l'autre coté de cette même clôture. Il faudrait donc faire déplacer la clôture.

Le Conseil Municipal donne son accord pour communaliser cette voie jusqu'à la descente de Mr PAGES, à condition que la clôture soit déplacée.

#### 5) Vote des Subventions 2016

Mr KWIETIAK Casimir informe le conseil que toutes les associations communales ont rendu leurs dossiers.

Un don de 100 €uros pourrait être accordé aux associations qui ont participé bénévolement aux activités périscolaires, à savoir le Rugby-club , la Pétanque, les Sapeurs Pompiers, et le Badminton Barraban.

De nombreuses demandes émanant d'autres associations ont été également reçues.

Le vote définitif sera validé lors du vote du budget.

- 6) Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le prix de 3,32 €/m<sup>2</sup> relatif à la vente d'une partie du chemin rural du Monteils à Mrs Fabre Baptiste et Jean-Michel.

#### Questions Diverses

① Mme Valentin Françoise souhaite savoir s'il y a du nouveau à propos du projet d'exposition des réalisations des enfants de l'école, dans le cadre des activités périscolaires.

Mr le Maire lui répond que, pour l'instant, le projet en est encore au stade de la réflexion, et qu'il n'est pas à ce jour formalisé de manière définitive.

La Séance est levée à 22h25.